

OFFRE DE FORMATION TUTORALE à L'ERTS d'OLIVET

Septembre 2021 – Janvier 2022

« MODULE TUTEUR DE PROXIMITE – LES BASES »

Cahier des charges février 2011 (tuteurs) et mai 2013 (maître d'apprentissage)

« Ce module est centré sur l'opérationnel et vise à transmettre des savoir-faire en termes d'organisation, de transmission des savoirs et des compétences et de supervision et d'évaluation d'un parcours de professionnalisation. »

PREMIER ACCUEIL ET AMENAGEMENT D'UNE PERIODE D'OBSERVATION

🕒 **Jeudi 30 Septembre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h) – 7 heures**

Préparer le premier accueil et initier l'intégration du tuteur

🕒 **Vendredi 1^{er} Octobre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) - 7 heures**

Aménager la période d'observation participative

ENGAGER LA FONCTION DE TRANSMISSION

🕒 **Jeudi 18 novembre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

Apprendre, pour un adulte, dans le contexte de l'alternance

🕒 **vendredi 19 novembre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

La mise en situation de travail formative

ENGAGER LA FONCTIONS D'EVALUATION

🕒 **Jeudi 16 Décembre 2021 (9h00 - 12h30 / 13h30 – 17h00) – 7 heures**

L'évaluation à visée formative

🕒 **Jeudi 27 janvier 2022 (10h00/12h00 – 13h30/16h30)**

Exercice de validation du module « tuteur de proximité – les bases »

Ce module tuteur de proximité – les bases est obligatoire pour les tuteurs de contrat de professionnalisation, de contrat unique d'insertion, de contrat aidé...

VOS INTERLOCUTEURS A L'ERTS :

Coordinatrice de la formation : Sophie LOCHOU.

Tel. : 02.37.25.41.45 – E_mail : sophie.lochou@erts-olivet.org

Secrétariat : Virginie FESNIN

Tél. : 02. 38.73.30.00 – E_mail : tuteurmapp@erts-olivet.org

Responsable du Pôle Formations Supérieures : Valérie LARMIGNAT